



Dossier de l'OHI n° S1/6200/C-7

**LETTRE CIRCULAIRE DU CONSEIL**  
**03/2023**  
**14 juin 2023**

**ELECTION DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT DU TROISIEME CONSEIL DE  
L'OHI -  
APPEL A COMMENTAIRES CONCERNANT LES PROPOSITIONS A EXAMINER LORS  
DE LA 7<sup>EME</sup> REUNION DU CONSEIL DE L'OHI  
ET DISPOSITIONS ORGANISATIONNELLES PRELIMINAIRES**

Références :

- A. Publication M-1 - édition 2.1.2, mars 2023 – *Documents de base de l'OHI.*
- B. Lettre circulaire du Conseil 01/2023 du 09 mai – *Appel à candidatures pour les postes de Président et Vice-Président du troisième Conseil de l'OHI et procédure d'élection.*
- C. Lettre circulaire du Conseil 02/2023 du 16 mai – *Annonce de la septième réunion du Conseil de l'OHI et ordre du jour provisoire.*
- D. Résolution de l'OHI 8/1967 telle qu'amendée – *Procédure d'examen des propositions présentées par les Etats membres à l'Assemblée ou au Conseil.*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. La présente lettre circulaire du Conseil porte sur deux sujets importants :
  - a. L'élection du Président et du Vice-président du Conseil ;
  - b. L'appel à commentaires sur les propositions qui seront examinées par le Conseil lors de sa 7<sup>ème</sup> réunion en octobre.

**Election du Président et du Vice-président**

2. La procédure d'élection du Président et du Vice-président du Conseil par les membres du Conseil, qui doit être achevée *dans les dix semaines<sup>1</sup> suivant le dernier jour de l'Assemblée* (référence A, règle 12 des Règles de procédure du Conseil de l'OHI), a commencé début mai avec l'appel à candidatures pour ces postes (référence B).

3. Le Secrétariat de l'OHI remercie les membres du Conseil qui ont répondu formellement à la référence B en soumettant des candidatures ou en se portant volontaires pour les postes de Président et de Vice-président du Conseil de l'OHI : le Danemark, désigné par la Croatie et la Norvège, et le Japon.

4. Les nominations sont les suivantes :

- a. Pour le poste de Président :

**Mme Pia Dahl HØJGAARD**, Directrice générale de l'Agence danoise des géodonnées et ancienne Présidente de la 3<sup>ème</sup> session de l'Assemblée

<sup>1</sup> A savoir le 14 juillet 2023.

b. Pour le poste de Vice-président :

**Dr Masayuki FUJITA**, Directeur général du Département japonais d'hydrographie et d'océanographie

5. Mme Pia Dahl HØJGAARD est la seule candidate au poste de Président du Conseil. Sauf objection justifiée des membres du Conseil **au plus tard le 14 juillet 2023**, elle sera considérée comme élue sans opposition au poste de Présidente du Conseil pour la période 2023-2026.

6. Le Dr Masayuki FUJITA est le seul candidat au poste de Vice-président du Conseil. Sauf objection justifiée des membres du Conseil **au plus tard le 14 juillet 2023**, il sera considéré comme élu sans opposition au poste de Vice-président du Conseil pour la période 2023-2026.

7. La Présidente et le Vice-président prendront officiellement leurs fonctions au début de la 7<sup>ème</sup> réunion du Conseil, le 17 octobre 2023, avec la confirmation de leur élection en même temps que la mise en place officielle du troisième Conseil de l'OHI.

### **Appel à commentaires concernant les propositions soumises à la C-7**

8. La C-7 se déroulera sur trois jours entiers et comprendra six sessions plénières, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

<b>C-7 (UTC+2, heure d'été d'Europe centrale)</b>		
Lundi 16 octobre	15:00-16:00	Briefing des rapporteurs et des procès-verbalistes
Lundi 16 octobre	16:00-18:00	Réunion informelle facultative, séance de brainstorming ouverte et facultative
Mardi 17 octobre	C-7 Session 1, 09:30-12:30	C-7 Session 2, 14:00-17:00
Mercredi 18 octobre	C-7 Session 3, 09:30-12:30	C-7 Session 4, 14:00-17:00
Jeudi 19 octobre	C-7 Session 5, 09:30-12:30	C-7 Session 6 <sup>2</sup> , 14:00-17:00

9. Conformément à la référence A (règle 7 des Règles de procédure du Conseil), la date limite de soumission des propositions est fixée au **17 juillet 2023**. Tous les documents reçus après la date limite seront uniquement considérés comme des documents d'information.

10. Afin que le Secrétariat de l'OHI puisse préparer le *Livre rouge* de la C-7 et le rendre disponible sur la page web de la C-7 au moins deux mois avant le jour d'ouverture de la réunion du Conseil (conformément à la référence A), les Etats membres sont invités à suivre régulièrement les mises à jour effectuées sur la liste des propositions sur la page web de la C-7 et à transmettre leurs éventuels commentaires, de sorte qu'ils parviennent au Secrétariat de l'OHI (par courriel : [cl-ic@iho.int](mailto:cl-ic@iho.int), version Word en police Arial de préférence ou fichier converti

<sup>2</sup> Optionnelle.

en pdf) **au plus tard le 8 août 2023** (« ...dix semaines avant le jour d'ouverture... », conformément à la Référence D, paragraphe 1).

11. Afin de faciliter la préparation de l'organisation de la C-7 et sur la base de l'expérience des réunions précédentes du Conseil, les Etats membres ayant un siège au Conseil sont également invités à désigner des rapporteurs par courrier électronique à l'adresse suivante : [ives.quillam@iho.int](mailto:ives.quillam@iho.int), **au plus tard le 8 août 2023**. Les instructions pour les rapporteurs seront fournies sur demande. À des fins de planification, il convient de noter que le(s) rapporteur(s) chargé(s) des sessions 5 et 6 du jeudi pourraient éventuellement avoir besoin de travailler avec le Secrétariat de l'OHI jusqu'au vendredi après-midi (fermeture des bureaux), lorsque les comptes rendus analytiques des procès-verbalistes pour ces deux dernières sessions seront mis à disposition pour vérification et validation.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,



Mathias JONAS  
Secrétaire général et Président du Conseil par intérim

**Diffusion :**

- Présidente/Vice-Président du Conseil, membres du Conseil de l'OHI, Etats membres de l'OHI
- Comités de l'OHI (président/secrétaire) : HSSC, IRCC